

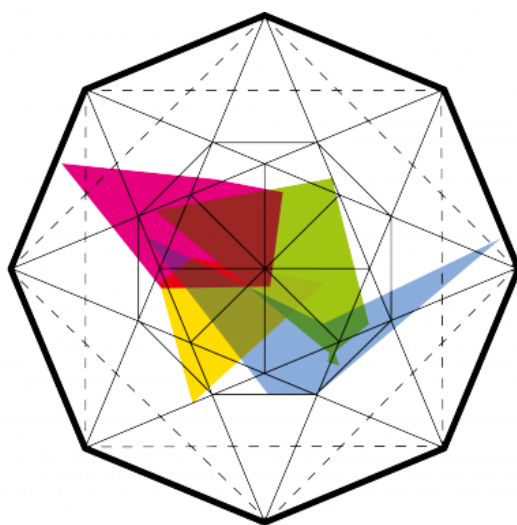


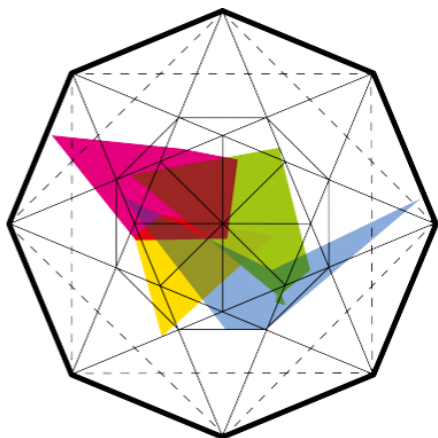
Innovation et réseaux de compétences - Version du 5 Août 2016

Quelles activités, quels emplois demain dans la métropole ?

**Les débats du Grand Rendez-Vous
au prisme des métiers
de l'Agence d'urbanisme**

**LE
GRAND
RDV
DE LA MÉTROPOLE**





Une réciprocité fructueuse

1. Cadre de l'exercice

En octobre 2015, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise organisait la 36^{ème} rencontre de la Fédération Nationale des Agence d'Urbanisme autour du thème « L'individu créateur de ville ». Les apports du Conseil de Développement dans cet exercice ont enrichi les débats et les réflexions des acteurs de l'urbanisme, démontrant ainsi l'intérêt d'un dialogue inscrit dans la durée.

C'est dans cette perspective qu'en 2016, en accord avec le Conseil de Développement de la Métropole de Lyon et ses partenaires, l'Agence a souhaité participer aux rencontres du Grand Rendez-vous pour contribuer aux échanges et nourrir ses réflexions sur la société—et l'urbanisme—de demain. Un mode opératoire a pour cela été spécifiquement défini.

1.1. Rappel des objectifs du Grand Rendez-vous

« Le Grand rendez-vous de la Métropole est une démarche partenariale inédite initiée par le Conseil de développement de la Métropole de Lyon. Ce premier rendez-vous s'intéresse à la question de l'évolution des activités et des emplois dans la Métropole de Lyon.

Cette démarche d'un an, vise à prendre conscience des évolutions en cours dans les nouvelles manières de travailler, d'entreprendre et de consommer (usages, besoins nouveaux, etc.). Les participants seront amenés à travers les quatre phases du projet à proposer les freins à lever et les atouts à développer pour anticiper ces évolutions.

L'objectif des membres du Conseil de développement est de mobiliser tous les

acteurs, société civile, citoyens organisés, élus, administration pour que chacun prenne pleinement part à ce mouvement, pendant et après la démarche du Grand rendez-vous. »

Source : <http://cdd.millenaire3.com/le-grand-rendez-vous/qu-est-ce-que-le-grand-rdv> (consulté le 08/04/2016).

1.2. Mode opératoire retenu

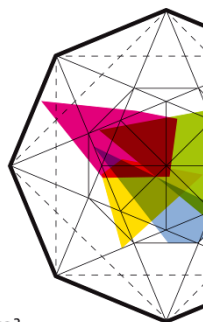
Après avoir assisté aux conférences et participé à plusieurs ateliers organisés durant le premier semestre 2016 par le Conseil de Développement, une dizaine de collaborateurs de l'Agence d'urbanisme s'est réunie dans le cadre d'un « workshop » interne. Ce dernier visait à mettre en débat les quatre champs d'emploi structurant le Grand Rendez-vous : numérique et vie quotidienne, activités culturelles et créatives, économie du bien vieillir, économie verte et circulaire.

Le workshop a mobilisé des Directeurs et Chargé(e)s d'études travaillant sur des thématiques variées : innovation, prospective, documentation, université et recherche, économie, emploi et insertion, mobilité, environnement, modes de vie et usages*.

Pour les accompagner dans cet exercice, une « complice issue du terrain » a également été sollicitée, dans l'idée de confronter nos points de vue internes à celui d'une professionnelle immergée dans les réalités des entreprises locales et directement confrontée à la problématique de l'emploi dans toute sa diversité**.

* Sophie-Anne Carrolaggi, Emmanuel Cellier, Yannick Deguilhem, Cécile Féré, Richard Nordier, Véronique Pélot, Damien Saulnier, Pascale Simard, Caroline Testut, Emmanuel Thimonier-Rouzet.

** Catherine Jourlin, Gérante du groupe EOS (Groupe d'Entreprises à Objectifs Solidaires)



2. Résultats

Pour les quatre champs abordés, les participants au workshop ont été invités à répondre à quatre interrogations :

- ◇ Parmi nos travaux, quels sont ceux qui entrent en interface avec ce champ ?
- ◇ Quelles remarques et questions ce domaine soulève-t-il de votre point de vue ?
- ◇ Pourrait-on aller plus loin ?
- ◇ Quelles seraient les priorités ?

Nous restituons dans les pages suivantes les idées forces de ces échanges internes en dégagant parallèlement les principaux enjeux qu'elles soulèvent dans nos métiers.

Une bibliographie des principaux travaux réalisés par l'Agence ces dernières années, en lien avec les quatre champs du Grand Rendez-vous, est enfin présentée en page 12.

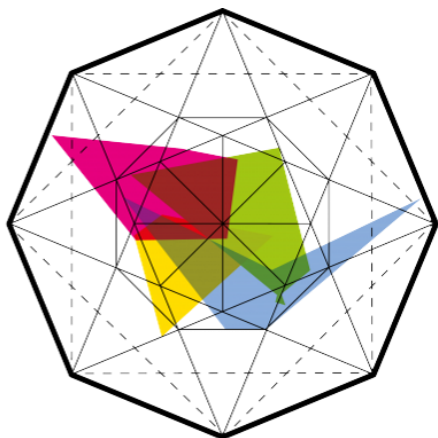
Cette note synthétise la contribution de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise au Grand Rendez-vous de la Métropole.

Elle fait suite à des échanges préparatoires entre l'Agence d'urbanisme et le Conseil de Développement, ainsi qu'à la participation de plusieurs chargé(e)s d'études de l'Agence aux conférences et ateliers organisés durant le premier semestre 2016. Une séance de travail interne réunissant une dizaine de collaborateurs de l'Agence* et une « complice issue du terrain** » a ensuite été organisée pour repérer certaines interfaces avec le domaine de l'urbanisme.

Ce dossier constitue une contribution au corpus d'idées produites par les multiples participants du Grand Rendez-vous.

Une démarche itérative et incrémentale

- ◇ Participation aux conférences et ateliers du Grand Rendez-Vous.
- ◇ Organisation d'un « workshop » interne : croisement des regards individuels autour de quatre questions clés. Un tableau de synthèse est rédigé en séance sous la coordination de l'animateur.
- ◇ Rédaction d'une première note de travail
- ◇ Identification progressive d'enjeux clés pour le domaine de l'urbanisme.
- ◇ Les différentes étapes de cette démarche ont ainsi alimenté une réflexion « en cascade » dans laquelle les apports individuels nourrissent la réflexion globale et inversement.



Numérique et vie quotidienne

Travaux ou démarches de l'Agence en lien avec le champ

- ◇ Productions de l'Observatoire Partenarial Lyonnais en Economie (Opale) :
 - Diagnostic sur l'économie / l'écosystème numérique, en cours.
 - Note interne sur « l'interface entre technologies numériques et évolutions de la ville ».
 - Identification des besoins en infrastructures numériques des SCOT (avec un volet sur les usages et services).
 - Appui à la candidature du Grand Lyon au label Métropole French Tech.
- ◇ Organisation avec le FING d'un forum « Ville 2.0 ».
- ◇ Trois ateliers dans le cadre de la 36ème rencontre de la Fnau : appréhension du big data, conception collaborative des espaces urbains via des applications numériques et nouvelles formes d'activités / d'entreprises.
- ◇ Participation à des programmes de recherche visant le développement de nouveaux outils numériques pour analyser, modéliser ou simuler des systèmes ou phénomènes urbains complexes :
 - MUG (Modélisation Urbaine de Gerland) mobilise les technologies de la modélisation complexe pour développer une interface informatique permettant une aide à la décision pour les acteurs de l'aménagement en intégrant le plus possible des variables multiples qui font la ville d'aujourd'hui et de demain. Ce programme ambitieux réunit sur plusieurs années la start-up lyonnaise Forcity, Cosmo company, ERDF, Véolia autour de la Métropole de Lyon et de la Mission Gerland.
 - Prospective sur le thème « le numérique, les modes de vie et les territoires dans l'aire métropolitaine de Lyon ».
 - Simulation de dispositifs pour le bien-vieillir réalisée (recherche Predit / FING).

Ces travaux, et d'autres, soulèvent plusieurs observations et questions en lien avec la problématique du Grand Rendez-Vous.

On assiste tout d'abord à un bouleversement général de l'économie sous l'effet du numérique, très perceptible à travers la multiplication de plateformes d'échanges qui questionnent les modalités contractuelles d'activité, parfois la protection sociale des travailleurs, et impactent directement l'ensemble du système productif sans que cela ne soit pour l'instant facile à mesurer.

Sur le plan urbain, l'économie numérique se décline à travers des projets de « Smart Cities » ou « villes intelligentes ». Derrière ce concept, des opérations très diverses voient le jour : des applications d'aide aux déplacements ou à la gestion des consommations énergétiques par exemple.

Néanmoins, on ne peut s'intéresser aux technologies numériques sans se pencher sur leurs impacts sociaux, notamment en termes d'emplois (création ou disparition).

Quelles remarques et questions ce domaine soulève-t-il selon vous ?

De nouvelles initiatives, pour l'instant à un stade embryonnaire, ne devraient pas tarder à se concrétiser et à prendre leur essor. On peut par exemple penser à la voiture autonome, qui va vraisemblablement bouleverser à la fois les comportements de mobilité et la notion même de propriété privée. Notre relation aux transports individuels et publics en sera alors profondément transformée.

Demain, les infrastructures numériques seront déterminantes dans l'aménagement de l'espace au même titre que les

FING

Fondation Internet Nouvelle Génération

FNau

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale

Smart Cities

L'expression « ville intelligente », traduction de l'anglais *smart city*, désigne une ville utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour « améliorer » la qualité des services urbains ou encore réduire ses coûts. Ce concept émergent — dont les acceptions sont mouvantes en français — désigne un type de développement urbain apte à répondre à l'évolution ou l'émergence des besoins des institutions, des entreprises et des citoyens, tant sur le plan économique, social, qu'environnemental.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville_intelligente

Big Data

Le big data, littéralement « grosses données », désigne des ensembles de données tellement volumineux qu'ils en deviennent difficiles à travailler avec des outils classiques de gestion de base de données ou de gestion de l'information. L'explosion quantitative (et souvent redondante) de la donnée numérique contraint à de nouvelles manières de voir et analyser le monde. De nouveaux ordres de grandeur concernent la capture, le stockage, la recherche, le partage, l'analyse et la visualisation des données.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Big_data



grands équipements et les infrastructures de déplacement aujourd'hui.

De nombreuses interrogations émergent en parallèle quant au rôle de la Collectivité mais aussi, et surtout, des grands acteurs privés : qu'est-ce qu'une ville où les GAFA - Google Apple Facebook Amazon - maîtrisent une grande partie des données et systèmes à la fois produits et utilisés par les habitants et usagers ?

Le développement des outils numériques renforcent notre culture de l'instantanéité (pour ne pas dire de l'urgence) et de la ville accessible 24 heures sur 24. Ainsi, profiter « ici et maintenant » des aménités urbaines interroge en profondeur notre relation au temps ; particulièrement à la nuit et au dimanche qui ne sont plus uniquement associés au repos social et s'affirment comme des nouveaux temps de vie dans nos villes.

Pourrait-on aller plus loin ?

Une réflexion d'ordre éthique s'impose. Le numérique brouille les repères entre vie privée et vie professionnelle, temporalités et lieux de consommation, processus de production et valeurs des choses. Cette réflexion éthique permettrait de définir un cadre, en France mais aussi en Europe, à même de préciser la limite des données utilisables et exploitables.

L'efficacité de la technologie en termes de développement durable (domotique par exemple) dépend de son utilisation et des comportements des usagers. Il est par conséquent important de développer des démarches de co-conception associant l'ensemble des parties prenantes : acteurs privés, publics et usagers. Ces démarches pourraient éviter que les technologies numériques ne deviennent des prescripteurs de comportement, au détriment des libertés

individuelles et de l'intérêt général. La collectivité doit mieux définir et affirmer son rôle dans ce domaine.

Par ailleurs, le numérique ne donne pas du pouvoir qu'aux seuls grands opérateurs : il en donne à tout le monde. Ce sera peut-être la force des nouveaux collectifs que de maîtriser leurs propres informations et de créer leurs propres outils. Des articulations seront à trouver entre ces initiatives issues de la société civile et l'action publique.

L'abondance de données ne remplace pas la décision et il est nécessaire de développer des capacités d'analyse de la « data » pour mettre en vue la complexité des enjeux.

Quelles seraient les priorités ?

La robotisation des tâches, l'intelligence artificielle, laissent présager destructions massives d'emplois dans de nombreux domaines. Il devient urgent de réfléchir collectivement à un nouveau modèle de développement, et peut-être de rapport au travail.

Un premier pas consisterait à réfléchir à la manière de faire cohabiter les innovations numériques et les anciens métiers.

Il conviendrait aussi de porter une attention particulière aux interfaces susceptibles de faciliter l'accès de tous à ces outils numériques, notamment les plus fragiles. Ce domaine pourrait être créateur d'emplois variés, allant de la conception informatique à la médiation directe.

Il est également important de faire évoluer l'appareil de formation afin qu'il puisse s'adapter à la transition numérique.

Parallèlement, tous les métiers basés sur le rapport humain et le bien-être social pourraient être mieux reconnus et valorisés.



Des enjeux pour nos métiers

Affiner les modalités d'observation et de prospective qui permettraient de suivre précisément et d'anticiper au mieux l'impact du numérique sur l'évolution de l'emploi dans les territoires.

Utiliser les outils numériques et l'afflux d'informations (big data) pour développer une observation des flux qui traversent et organisent les territoires.

Intégrer les réseaux et infrastructures numériques comme des éléments structurants de l'aménagement des territoires.

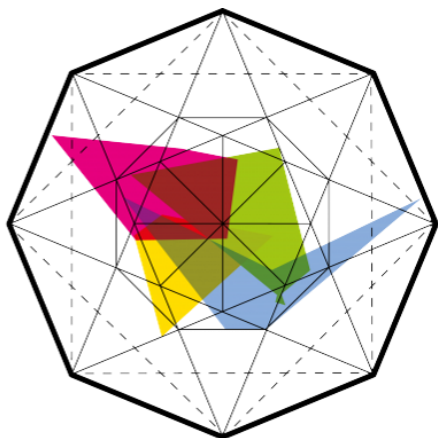
Organiser les données et informations utiles à la compréhension des phénomènes urbains et au repérage des vulnérabilités.

Développer des outils d'analyse et de simulation permettant d'examiner et d'anticiper différents volets de la ville durable.

Inclure la question des rythmes et des temporalités dans la réflexion sur une réalité urbaine en mouvement. Renforcer l'observation des rythmes de la ville et des pratiques urbaines 24h sur 24.

Développer les démarches de construction collaborative des connaissances pour révéler les « biens communs territoriaux » et aider à la décision des collectivités, des entreprises, et des ménages.

Contribuer à la mise à disposition des informations (open data) dans un souci éthique.



2.2 Activités culturelles et créatives

Travaux ou démarches de l'Agence en lien avec le champ

- ◇ Un diagnostic des industries créatives (mode, design, jeux vidéos, image, cinéma, musique...) en 2011, avec des chiffres clés actualisés en 2016.
- ◇ Un autre diagnostic, il y a trois ans, sur l'accès à la culture des étudiants, pour le compte de la Ville de Lyon.
- ◇ Un Observatoire du cinéma, qui n'est toutefois plus actif aujourd'hui.
- ◇ Plusieurs études, à la fois statistiques et qualitatives, sur la participation au Défilé de la biennale de la danse.
- ◇ Une étude sur la gastronomie en 2015.
- ◇ Le développement d'une méthode de prise en compte du patrimoine « ordinaire » dans les PLU et les projets urbains.
- ◇ Un recensement des équipements culturels dans l'agglomération, en cours de réalisation.
- ◇ Une démarche collaborative sur l'articulation entre projets artistiques et projet urbain.
- ◇ D'autres travaux ont également été menés dans des domaines comme le tourisme (animation d'un observatoire) et le patrimoine (publication d'un ouvrage avec l'association Renaissance du Vieux Lyon, organisation d'une rencontre professionnelle avec le pOlau – pôle des arts urbains).

Empowerment

L'empowerment est l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. Divers équivalents ont été proposés en français : « capacitation », « autonomisation », « responsabilisation », « émancipation ».

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Empowerment>

La question du financement des artistes dans les projets urbains apparaît souvent. Elle rejoint d'autres problématiques, à tonalité davantage sociale, telles que la précarité des travailleurs culturels ou la fragilité des structures du secteur dont beaucoup reposent sur des modèles subventionnés.

Quelles remarques et questions ce domaine soulève-t-il selon vous ?

La « classe créative » est considérée aujourd'hui comme un marqueur de l'attractivité des grandes métropoles.

Dans certains domaines industriels, la créativité artistique est reconnue pour impulser l'innovation (le réseau Lucie par exemple autour de l'éclairage et de la fête des lumières, les interventions artistiques dans les parkings lyonnais, etc.).

Des projets urbains intègrent des projets artistiques ou culturels, générateurs d'activités (Passage Thiaffait, Pôle Pixel, Tuba, par exemple).

Dans un autre registre, des événements créatifs et collaboratifs réunissent des citoyens pour impulser l'innovation (« Gare Remix », par exemple).

Les acteurs de l'insertion travaillent par ailleurs fréquemment avec le monde de la culture où l'emploi demeure fragile.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, des artistes interviennent souvent en parallèle des projets de renouvellement urbain. Ces interventions sont pour la plupart participatives. Elles accompagnent la transformation du cadre de vie des habitants. Elles peuvent aussi sensibiliser et accompagner des transformations d'usage plus spécifiques telles que le rapport à l'environnement naturel, ou la consommation énergétique, par exemple.

Les activités culturelles et créatives contribuent ainsi au vivre-ensemble, à l'identité et à l'attractivité d'un territoire, quelle qu'en soit l'échelle (Métropole ou quartier).



Pourrait-on aller plus loin ?

Les acteurs locaux de la culture ont porté un projet de « maison solidaire de la culture » qui n'a malheureusement pas abouti. Son objectif était d'offrir un espace commun aux artistes afin que ceux qui parviennent à vivre correctement de leur activité puissent être en contact avec d'autres acteurs en situation plus fragile et les rattacher ainsi à une dynamique positive.

Cette thématique du clivage entre les personnes intégrées et celles exclues, à des degrés divers, soulève un débat plus large sur l'accès à la culture et sa gratuité.

Pour développer encore d'avantage les activités en lien avec le monde culturel et de la création, les démarches dites « d'empowerment » constituent une piste intéressante. Elles peuvent se concrétiser à travers des dispositifs tels que les coopératives d'activité.

Dans un champ voisin, la relocalisation d'activités artisanales en développant des circuits courts autour non pas de l'alimentaire mais de l'équipement de la personne (vêtements, chaussures...) ou de l'artisanat d'art gagnerait à être étudiée.

Il conviendrait également de favoriser la mise en valeur du patrimoine local (bâti, mais aussi paysager et culturel) en l'appréhendant comme un appui pour des projets urbains durables.

De même, il serait souhaitable d'intégrer de façon plus systématique des artistes dans la fabrique de la ville afin de faciliter la prise en compte des imaginaires du quotidien, de contribuer au développement des capacités d'action et de

résilience face aux transformations urbaines et technologiques, de recourir plus fréquemment à une approche sensible des territoires et des usages et d'améliorer in fine la convivialité et le vivre-ensemble.

Quelles seraient les priorités ?

Le regard des artistes permet d'aborder sous un angle neuf de nombreuses thématiques importantes pour l'avenir. Lorsque des spécialistes ont des difficultés à comprendre quelque chose, un œil créatif peut en effet aider à débloquer la situation. En ce sens, les acteurs culturels jouent un rôle important en matière d'innovation sociale et constituent de réels moteurs pour faire surgir des opportunités.

Un travail de recherche sur les lieux urbains dans lesquels se produisent des convergences de flux et d'énergies serait très intéressant. Il y a en effet un enjeu fort, pour les urbanistes, à identifier ces espaces souvent temporaires mais qui sont potentiellement à la source du déploiement d'une intense activité dans la ville.

Enfin, dans le contexte général actuel, des réflexions sur l'interculturalité semblent nécessaires.

La nuit, temporalité singulière, peut également réinterroger les dimensions culturelles et créatives de la ville. Qu'elles soient ordinaires et quotidiennes ou extraordinaires dans le cadre des grands événements, la soirée et la nuit sont en effet des temporalités privilégiées de l'expression culturelle dans les domaines tels que la lumière, la musique, la danse, le théâtre etc.

Des enjeux pour nos métiers

Consolider l'observation du rôle de la culture et des artistes dans la vie de la cité.

Prendre conscience que les actions artistiques peuvent favoriser l'empowerment—et corollairement la résilience—des habitants, le bien-vivre ensemble, en même temps qu'ils renforcent l'identité et l'attractivité des territoires.

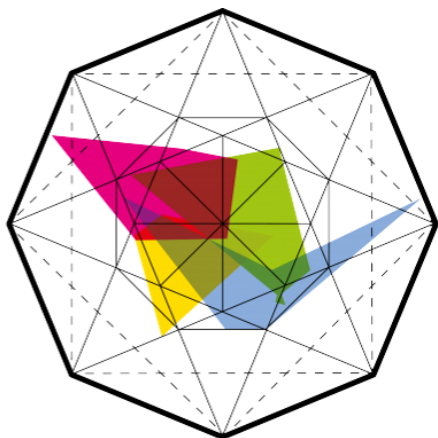
Intégrer l'approche artistique dans les processus d'élaboration des projets urbains et stabiliser leurs modalités de financement.

Créer des espaces de dialogue, et des réseaux d'interconnaissance entre les artistes et les métiers de l'urbain. Envisager notamment des projets communs sur les imaginaires et la ville de demain.

Développer les résidences d'artistes dans les territoires en mutation. Les associer aux réflexions sur le devenir du territoire.

Favoriser l'installation d'activités créatrices et artisanales dans les rez-de-chaussée inoccupés.

Intégrer les enjeux d'interculturalité dans la réflexion sur l'urbain (à l'image du courant de recherches scientifiques sur le genre dans l'espace public).



2.3. Economie du bien vieillir

Travaux ou démarches de l'Agence en lien avec le champ

Dès 2007, l'Agence a engagé un travail de prospective active sur le vieillissement des populations.

- ◇ Deux Atlas du vieillissement ont été produits en 2008 (un sur l'aire métropolitaine de Lyon, l'autre sur la région Rhône-Alpes).
- ◇ Débats d'experts, enquêtes auprès des professionnels et atelier participatifs ont abouti en 2012 à la production d'un livre blanc : « Renouveler l'ingénierie territoriale du vieillissement ».
- ◇ Depuis, cette approche a été déclinée lors de volets thématiques ou communaux :
 - Le rôle social et économique de l'engagement bénévole des villeurbannais de 50 ans et plus.
 - Animation de la chartre Ville de Lyon et interbailleurs « Habitats solidaires ».
 - Propositions de « Plan sénior » pour Grand Lyon, Habitat.
- ◇ L'Opale travaille par ailleurs régulièrement sur la question de l'économie présentielle et de son impact sur le système économique global, ainsi que sur la Silver économie.

Silver économie

La Silver économie est l'économie au service des personnes âgées.

L'enjeu est de permettre et d'encourager les innovations qui vont nous accompagner dans notre avancée en âge et faire reculer la perte d'autonomie.

<http://social-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-agees/silver-economie/>

Transhumanisme

Le transhumanisme est un mouvement culturel et intellectuel international prônant l'usage des sciences et des techniques afin d'améliorer les caractéristiques physiques et mentales des êtres humains. Le transhumanisme considère certains aspects de la condition humaine tels que le handicap, la souffrance, la maladie, le vieillissement ou la mort subie comme inutiles et indésirables. Dans cette optique, les penseurs transhumanistes comptent sur les biotechnologies et sur d'autres techniques émergentes.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Transhumanisme>

Les choix résidentiels des personnes de soixante ans et plus impactent autant l'aménagement que l'économie des territoires. Si certains séniors bénéficient d'un pouvoir d'achat non négligeable, d'autre sont en revanche en grande précarité. Dans tous les cas apparaissent des enjeux de solidarité mais aussi de « bassins de vie » intergénérationnels.

Certains sujets soulevés par le « bien vieillir en ville », tels que les problématiques d'isolement ou de mobilité réduite, par exemple, ne concernent pas seulement les séniors mais également

toutes les personnes en situation de handicap physique ou psychique, continu ou temporaire. Les démarches participatives conduites par l'Agence montrent que l'attente essentielle des séniors est de pouvoir garder le plus longtemps possible leur autonomie de mobilité dans la ville, même aidée.

Quelles remarques et questions ce domaine soulève-t-il pour vous ?

Le domaine des services rendus aux personnes âgées relève d'une économie extrêmement variée. On y trouve du bénévolat, des associations, des structures d'insertion, des acteurs privés et des acteurs publics. On constate parallèlement une fragilisation des emplois de services à la personne, avec des intervenants peu ou pas qualifiés, des statuts précaires, des revenus incertains.

De nombreux séniors disposent de faibles revenus et sont confrontés à des problématiques de précarité et d'isolement. L'économie du bien-vieillir soulève ainsi des enjeux transversaux relatifs à la solidarité intergénérationnelle, au bénévolat et à ses risques de concurrence avec le secteur marchand ou encore aux inégalités sociales existant entre les « jeunes séniors » et les plus anciens.

Sur un plan prospectif, on peut aussi penser aux questions posées par les perspectives démographiques, dans leur diversité et leur complexité (exemple des villes en décroissance qui voient leur population diminuer et vieillir sous l'effet du départ des actifs) ou encore par le « transhumanisme » : comment accompagner le vieillissement d'une population... potentiellement éternelle ?



Pourrait-on aller plus loin ?

Le développement des services aux personnes âgées nécessiterait d'être mieux repéré et suivi pour être mieux coordonné. Une approche territoriale favoriserait l'articulation des acteurs, la recherche de complémentarités et l'identification de manques. Ceci permettrait également de mieux connaître les conditions de travail des emplois liés à ces services pour les réguler, voire les rendre plus attractifs.

On pourrait envisager de créer des plateformes de services de mobilité de proximité à échelle intercommunale. Dispositifs d'économie mixte visant le rapprochement des initiatives d'aide multiples (bénévoles, associatives, privées ou publiques), ces plateformes offriraient des solutions intégrées et flexibles.

Les technologies numériques pourraient être favorables à l'autonomie des seniors, à condition d'être accessibles. Le territoire serait maillé d'espaces publics numériques intergénérationnels, lieux d'apprentissage, d'échange et de socialisation.

Les attentes et les besoins des seniors devraient être recueillis et observés localement pour repérer d'éventuels segments d'adaptation des services (commerces, soin, etc.) ou de création d'activité (concierges, accompagnateurs de mobilité, par exemple).

Quelles seraient les priorités ?

Une meilleure connaissance du sujet s'impose en priorité : des données chiffrées sont nécessaires pour mesurer notamment le vieillissement de certains territoires ruraux ou périurbains, peu observés jusqu'alors.

Le rapport des personnes âgées à l'espace urbain doit être pris en compte : certains seniors ont par exemple accès à un ascenseur, à des jardins, et à certains services qui leur permettent de profiter longtemps de la ville ; d'autres en sont exclus.

En ville, la présence de la foule, de rythmes d'usages rapides, peuvent être source de stress pour les personnes âgées (mais pas seulement). Il conviendrait ainsi d'envisager une trame de mobilité apaisée, aussi bien piétonne que dans des transports collectifs adaptés, en prêtant attention à toutes les formes de handicap (en tenant compte de la signalétique notamment).

Parmi les autres priorités à traiter émergent également la nécessité :

- De développer les approches prospectives des modes de vies mais aussi des phénomènes démographiques et économiques pour anticiper au mieux d'éventuelles vulnérabilités futures ;
- D'assurer la pédagogie des enjeux pour favoriser leur prise en compte par l'ensemble des acteurs publics et privés ;
- De favoriser la mise en synergie des actions et des acteurs, la formation et la qualification des travailleurs de l'économie du bien vieillir.

Dans un autre ordre d'idées, on pourrait tirer profit des compétences présentes à Lyon en matière de santé, de biotechnologies, de sciences cognitives ou d'électronique (avec Grenoble) pour faire du transhumanisme une opportunité de développement (revenus générés par l'augmentation de la durée de vie en bonne santé, attractivité de la région pour des personnes fortunées qui bénéficieraient en premier de ces technologies, etc.).

Des enjeux pour nos métiers

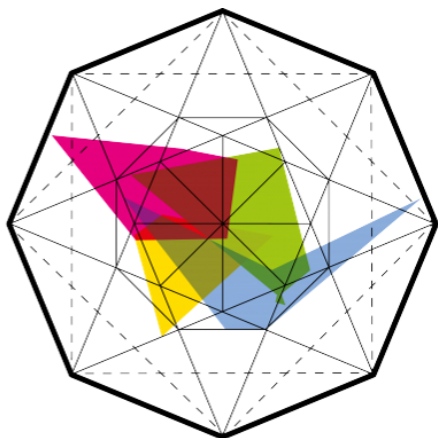
Intégrer la problématique du vieillissement dans les procédures de planification, d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Voire, mettre la santé au cœur des analyses et réflexions sur l'urbain.

Développer les approches sensibles de l'espace urbain et des mobilités douces, notamment au prisme des personnes en situation de handicap physique ou psychique.

Privilégier un habitat adaptable aux besoins évolutifs des habitants selon les cycles de vie (rompre avec l'approche d'un logement spécialisé et ségrégatif) et favoriser des bassins de vie intergénérationnels.

Développer la connaissance, l'observation et le suivi des phénomènes liés au vieillissement de l'échelle locale à l'échelle régionale (les personnes, leurs besoins, les services, les acteurs et les emplois).

Développer la réflexion prospective en associant les acteurs terrain et ceux de la recherche.



2.4. Economie verte et circulaire

Economie verte

Il s'agit d'une économie qui, à long terme, utilise moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables et : qui émet beaucoup moins de gaz à effet de serre, qui privilégie les écotecnologies : l'ensemble des technologies dont l'emploi est moins néfaste pour l'environnement que le recours aux techniques habituelles répondant aux mêmes besoins, qui pratique la production et la consommation responsables, pense les productions en termes de cycle de vie, où les transports sont raisonnés, les villes durables, les territoires pensés et gérés globalement selon un mode de développement durable, qui protège et rétablit les services écosystémiques rendus par l'eau, les sols, la biodiversité, qui met les hommes et les femmes au centre de l'entreprise et du projet social, qui promeut la participation de chacun à la décision et s'enrichit de la différence, qui respecte les cultures, les patrimoines, qui évalue les effets des décisions sur les générations futures.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-est-ce-que-l-economie-verte,23154.html>

Economie circulaire

L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-economie-circulaire,45403.html>

Travaux ou démarches de l'Agence en lien avec le champ

- ◇ Les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SCOT, PLU, etc.) comportent tous des volets environnementaux susceptibles d'avoir des impacts sur l'économie verte.
- ◇ L'Observatoire des espaces agricoles et naturels a réalisé un diagnostic du système alimentaire métropolitain, avec un focus sur les filières courtes.
- ◇ Dans le champ des études urbaines, un projet favorisant l'insertion et le lien social a été conduit à Saint-Fons (« Agrafe Nord »), en lien avec les acteurs de la vallée de la chimie et de l'économie circulaire.
- ◇ Les réflexions prospectives, conduites dans le cadre du GPRA de Salaize sur Sanne ont permis d'approfondir la prise en compte de ces enjeux dans l'aménagement du territoire.
- ◇ L'Opale a réalisé un diagnostic des éco-activités et des énergies renouvelables.
- ◇ Une réflexion sur l'innovation constructive a été conduite pour le compte du Pôle métropolitain. Elle s'inscrit dans un contexte actuel favorable au développement de la filière des énergies renouvelables et aux emplois induits.
- ◇ L'Agence participe également, avec la Métropole de Lyon, à des programmes de recherche concernant les services urbains (eau, énergie, déchets) très liés à l'économie verte :
 - Le projet Transform, projet européen d'élaboration d'un outil de planification énergétique permettant de construire, avec les partenaires (ERDF, Hespul ...), un modèle financier et une gouvernance sur le site de démonstration de la Part-Dieu. Transform est une recherche de schéma directeur énergétique que la Métropole a engagé

pour exercer pleinement sa nouvelle compétence. L'Agence a contribué à fournir les données et a participé à la définition du modèle de prévision de l'offre et de la demande futures (Artéllys).

- Avec le Plan Climat ou le projet EPOC— avec l'Université de Lyon—, l'agglomération lyonnaise identifie les pistes d'adaptation au changement climatique à la fois dans les transports, les entreprises, l'urbanisme (biodiversité, lutte contre l'îlot de chaleur urbain), l'anticipation des risques, mais aussi la participation citoyenne.

Au-delà de la filière du bâtiment, l'économie verte concerne les filières liées à la gestion des services urbains (énergie, eau, déchets). Une approche transversales de ces services, en lien avec les enjeux sociétaux, économiques et environnementaux du territoire n'en est qu'à ses débuts.

Quelles remarques et questions ce domaine soulève-t-il selon vous ?

Le secteur associatif et, plus largement, la société civile, ont toujours utilisé l'économie circulaire pour créer des emplois. Cette historicité a permis le développement de savoir-faire adaptés au territoire, dans une logique de proximité.

On trouve toutefois des initiatives très diverses, avec des modèles économiques et des financements qui le sont tout autant. Certains acteurs et projets ont parfois une image militante voire « underground » - les AMAP, par exemple - alors que d'autres sont davantage structurés dans une logique de filières.

Dans le domaine de l'urbanisme, de grands intervenants privés tels que Kéolis ou Véolia cohabitent avec des struc-



tures associatives. Ces deux mondes sont parfois confrontés à des contradictions, et parfois à des convergences.

Des territoires commencent à intégrer des dimensions relatives à l'économie verte et circulaire dans leur de planification (Annonay, par exemple). A plus petite échelle, des animations naissent autour d'initiatives concrètes comme le recyclage à Saint-Fons.

Ces problématiques sont enfin de plus en plus présentes dans les formations supérieures, aussi bien dans le champ académique qu'en termes d'interventions professionnelles. Cette tendance récente répond à une forte demande de la part des étudiants.

Pour l'heure, l'enjeu est beaucoup à l'assemblage et à l'organisation des connaissances fines nécessaires pour envisager la circularité des échanges, mais aussi la transversalité des enjeux. Le repérage et la mise en relation d'acteurs multiples (industriels, tiers secteur, etc.) représente un autre défi, de même que les actions de formation à développer, en lien direct avec l'emploi.

Pourrait-on aller plus loin ?

Il conviendrait de rendre davantage visible l'ensemble des initiatives déjà engagées, en prenant soin de rapprocher les différentes parties prenantes : associatives, privées et publiques. Ceci permettrait d'envisager des transferts et des complémentarités possibles, aussi bien financiers qu'en termes de connaissances. Il s'agirait également de consolider le développement du secteur associatif, et de mesurer le poids réel de ce domaine d'activité.

Intégrer les activités humaines en général dans l'analyse dynamique des ressources et nuisances environnementales, des flux de matières premières et secondaires, y compris aux échelles régionales et infrarégionales, constitue une base nécessaire au développement d'une économie verte et circulaire efficiente. De nombreux programmes de recherche publics et privés sont engagés, mais intègrent rarement les modalités et impératifs de l'action de terrain, encore moins les enjeux liés au développement de l'emploi.

Beaucoup d'innovations techniques sont développées pour améliorer la maîtrise de l'énergie ou de l'eau par exemple. Néanmoins, ces innovations perdent une grande partie de leur efficacité lorsqu'elles sont mal utilisées, voire rejetées, par les usagers finaux. L'incitation comportementale est une voie explorée aussi bien par les acteurs publics que privés. Mais ne pourrait-on, aussi, explorer celle de l'innovation par les usages ?

Quelles seraient les priorités ?

La législation en matière de normes environnementales s'enrichit sans cesse. Il conviendrait pourtant de montrer avant toute chose le décalage qui existe parfois entre les normes et la réalité du terrain.

Il faudrait aussi positionner l'utilisateur au cœur des démarches d'innovation environnementales, l'associer dès la phase de construction des connaissances pour favoriser l'acceptation du changement, autant que l'efficacité des politiques publiques.

Des enjeux pour nos métiers

Développer des dispositifs d'observation et de réflexion par filière, susceptibles de favoriser le rapprochement des acteurs et la construction collaborative d'une connaissance fine.

Intégrer l'analyse dynamique des ressources et des activités humaines qui leur sont liées (modes d'exploitation, de production, distribution, circulation, etc.).

Associer les usagers autant que possible et dès que possible à la construction des connaissances et à la conception des dispositifs publics ou privés pour favoriser leur engagement dans le changement.

Intégrer les questions énergétiques dans les réflexions sur l'aménagement du territoire pour développer de nouvelles formes de production et de consommation énergétiques dans un souci d'équité sociale et de solidarités territoriales.

Développer des stratégies foncières intégrant les enjeux liés à l'environnement (dépollution des sols, qualité de l'eau, gestion des déchets, etc.).

Approfondir les thématiques émergentes (résilience, santé, métabolisme urbain, vulnérabilités) susceptibles d'aider les territoires à gérer plus efficacement leurs ressources et à anticiper leurs transitions (énergétique, sociale et environnementale).

Dépasser les frontières administratives en constituant des communautés d'intérêt groupant plusieurs collectivités dans le cadre d'échanges gagnant-gagnant. Viser pour cela à mieux connaître et comprendre les interdépendances et à générer des facteurs de reliance entre intercommunalités.

Bibliographie / travaux et démarches de l'Agence

Numérique et vie quotidienne

Repères européens : pratiques de covoiturage et expériences innovantes d'aménagement en Europe : séance du 16 mai 2013.

URBALYON, DESCROUX (T.), PELOT (V.), 05/2013 – E-R592

Repères européens : espaces publics : conception innovante, nouvelles technologies et convivialité : séance du 31 janvier 2013

URBALYON, DESCROUX (T.), PELOT (V.), 05/2013 – E-R560

Vers une mobilité active et interactive : séminaire du 5 juin 2012.

URBALYON, FILLOD-BARBARINO (N.), 2012 – E-10361

Dans quelle mesure les nouveaux usages et outils du "web 2.0" conduisent-ils les entreprises à repenser les modalités de leur présence sur internet ? Le cas de l'Opale.

URBALYON, CARROLAGGI (A.S.), 01/06/2012 – E-10346

Film 3D renouvellement urbain : de la ville industrielle post-carbone : candidature Imagina Awards 2011 : catégorie « urbanisme et paysage.

URBALYON, CELLIER (E.), 11/2010 – E-10242

Ville et numérique : nouveaux usages : actes du forum du 1er juillet 2009.

URBALYON, CELLIER (E.), 09/2009 – E-9946/B

Numérique, modes de vie et territoires dans l'aire métropolitaine de Lyon : éléments de connaissance et de prospective pour un territoire numérique, numérisé et solidaire.

URBALYON, ROSALES (S.), 06/2009 – E-9946/A

Les diagnostics sectoriels de l'Opale : l'ingénierie numérique des savoirs dans l'aire urbaine de Lyon.

URBALYON, CHARVET (F.), COUTURIER (V.), GARIN-HAMELINE (C.), 11/2002 – E-9307

Activités culturelles et créatives

Lyon, futur chef de file de la gastronomie française ?

URBALYON, COUTURIER (V.), 04/2015 – E-10901

Les Créations d'entreprises en 2014 dans la Métropole de Lyon.

URBALYON, JALLALI (S.), 05/2015 – E-10885

Sur le Fil... sauvegarder le Vieux-Lyon au XXII^e siècle.

URBALYON, NORDIER (R.), 2015 – E-14810

Formes de l'urbanité et dynamiques culturelles dans une métropole en chantier : pratiques et représentations à l'œuvre dans la région urbaine Lyon/Saint-Etienne : la métropole des arts numériques : milieu créatif, technoscience et culture du livre.

URBALYON, NORDIER (R.), 10/2013 – E-10626

Observatoire du cinéma de l'agglomération lyonnaise N°4.

URBALYON, CARROLAGGI (S.A.), 11/2013 – E-10543

Observatoire partenarial cohésion sociale et territoriale : la mixité dans le Défilé de la Biennale de la danse 2012 à l'échelle du Grand Lyon : enjeux, méthodes et impacts : cahier n°7.

URBALYON, NORDIER (R.), TESTUT (C.), 06/2013 – E-10841

Comment articuler projets urbains et projets artistiques ? Synthèse des échanges du workshop du 22 février 2013.

URBALYON, SIMARD (P.), 06/2013 – E-10489

« Lyon-Saint-Etienne : capitale mondiale du Design 2016 ? » : étude d'opportunité sur une candidature lyonnaise-stéphanoise au label WDC 2016.

URBALYON, CELLIER (E.), 02/2012 – E-10410

Monographie des étudiants présents à Lyon mais non originaires de la ville : approche par les pratiques et les associations culturelles étudiantes.

URBALYON, THIMONIER-ROUZET (E.), 10/2012 – E-10403

Opale : les industries créatives dans l'agglomération lyonnaise : synthèse.

URBALYON, COUTURIER (V.), CARROLAGGI (S.A.), 11/2011 – E-10274

La Ville en passant : un nouveau regard pour les passages sous les voies ferrées : première approche.

URBALYON, CHARLIN (F.), 05/2011 – E-10137

Finlande et Helsinki : brève approche et compte-rendu de la séance Repères européens du 1er mars 2012 : Helsinki, la place de l'innovation et de la création dans les projets urbains.

URBALYON, SOZZI (C.), PELOT (V.), 09/2011 – E-10250

L'IBA Emscher Park : une démarche innovante de réhabilitation industrielle et urbaine : document préparatoire en vue du voyage d'étude dans la Ruhr au printemps 2009 : synthèse.

URBALYON, ROLLAND (S.), CHARLIN (F.), 10/2008 – E-9851

Economie du bien vieillir

Repères européens : développer l'habitat intergénérationnel : enjeux, méthodes, outils : un éclairage à partir de l'expérience bruxelloise : séance du 21 novembre 2013.

URBALYON, NORDIER (R.), PELOT (V.), 11/2013 – E-R620

Habitat et modes de vie : les évolutions de la structure familiale et leurs impacts sur le logement : tome 2.

URBALYON, NORDIER (R.), 12/2012 – E-10393

Projets de vie et de mobilités durables pour bien vieillir dans les territoires en 2030 : rapport final.

URBALYON, ROSALES (S.), 07/2012 – E-10371

Seniors engagés et solidaires : rôle social et économique de l'engagement bénévole d'entraide et associatif des Villeurbannais de 50 ans et plus.

URBALYON, ROSALES (S.), TESTUT (C.), 01/2012 – E-10417

Approche de la mobilité des seniors et liens avec leurs projets et modes de vie : comparaison des pratiques entre seniors urbains et périurbains : résultats des enquêtes quantitatives-qualitatives (2010-2011).

URBALYON, ROSALES (S.), 01/2011 – E-10372

Les actes : politiques et pratiques locales dans le domaine du vieillissement et des NTIC.

URBALYON, ROSALES (S.), 05/10/2010 – E-10087/E

Repères européens : le vieillissement en Europe : séance du 5 mars 2009.

URBALYON, ROSALES (S.), 03/2009 PELOT (V.) - E-R412

Le vieillissement à l'épreuve des territoires et des politiques publiques dans les grandes agglomérations rhônalpines : mieux connaître et comprendre le phénomène pour mieux agir dans les territoires : actes de la rencontre débat du 9 juillet 2008.

URBALYON, ROSALES (S.), 12/2008 – E-9876

Economie verte et circulaire

Le Système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise : 50 cartes et schémas commentés pour connaître, comprendre, agir.

URBALYON, EPURES, BERNE (L.) 02/2016 Etude agence E-10961

L'Agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon : mutations et enjeux.

URBALYON, BERNE (L.), RIBIER (T.), 01/10/2015 – E-10865

Repères européens : les relations des métropoles européennes avec les opérateurs privés : quelles stratégies et quelles collaborations dans le domaine de l'énergie et de la ville intelligente ? Séance du 30 janvier 2014 : ordre du jour, dossier documentaire, compte-rendu.

URBALYON, PELOT (V.), MARY (P.), 30/01/2014 – E-R634

Grand Lyon : capitale verte de l'Europe ? Réalisation d'un dossier de candidature au prix Capitale Verte de l'Europe et Synthèse du diagnostic comparatif.

URBALYON, MARY (P.), BERGER (P.), 2011 – E-10150 E-10151 E-10152

Observatoire du développement durable : volet social, volet économique, volet accessibilité.

URBALYON, FRENAY (N.), BOISSEL (M.), DEROUILLERS (L.), BRUN (P.), 2009, 2010, 2011 – E-10052 E-10068 E-10139

Repères européens : l'intégration des enjeux de maîtrise de l'énergie et d'adaptation climatique dans les PLU en Europe, séance du 14 octobre 2010.

URBALYON, PELOT (V.), 01/10/10 – E-R477

Comment les entreprises participent-elles au développement durable de la métropole lyonnaise ?

URBALYON, SIMARD (P.), 07/2010 – E-10076

Veille partenariale sur la logistique : cahier n° 6 : développement durable et logistique.

URBALYON, GARIN-HAMELINE (C.), 10/2008 – E-9862

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyonnaise**



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Richard Nordier** 04 81 92 33 52 r.nordier@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme